

S'installer autrement en agriculture : la SCOP et la SCIC

Dernière actualisation : 01/09/2022

PUBLIC CIBLE

Paysan.nes, porteur.ses de projet en agriculture

OBJECTIFS

Connaître le fonctionnement d'une SCOP (Société Coopérative Participative) et d'une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif)

ENJEUX

Identifier les atouts et contraintes du statut juridique, et ses conséquences fiscales et comptables. Identifier les enjeux autour de cette forme statutaire en terme d'organisation collective.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Matin :

Historique de la création du projet de la Ferme des Volontaux

Organisation de la production / de la commercialisation

Le modèle de la SCOP en agriculture

Le modèle de la SCIC en agriculture

Comprendre les enjeux du passage d'une SCOP

Avantages et inconvénients des statuts au niveau juridique, fiscal, social, comptable, administratif.

Témoignage d'un.e associé.e qui a intégré la ferme récemment

-Pause déjeuner-

Après-midi :

Visite de la ferme

Témoignage d'un.e associé.e qui est là depuis le début du projet

Quelle gouvernance dans le modèle SCOP/SCIC ?

Quelle organisation de la vie collective et du travail collectif ?

Quel modèle de développement : grossir ou essaimer ?

Conclusion

La SCOP/SCIC : un modèle d'entreprise agricole résiliente ?

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation aura pour support la visite de la Ferme des Volontaux, pionnière en France sur l'expérimentation de cette nouvelle forme juridique en agriculture.

Supports fournis pendant la formation :

- statuts types
- fiche de paye

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADEAR Drôme

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 28/10/2022

TARIFS

Finançable par le fond de formation Vivea

Coût de la formation : 75 € + adhésion obligatoire à l'ADEAR de la Drôme (40 € ou prix libre pour les petits budgets). Cette formation peut-être entièrement financée par le fond de formation VIVEA ou par des crédits CPF.

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Paul Meneroud, animateur

paul.meneroud@adeardrome.fr

ADEAR de la DROME

c/o Usine Vivante

24 avenue Adrien Fayolle

26 400 CREST

07.82.39.28.05

MENTIONS

- Accessibilité aux personnes handicapées : nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer et adapter si besoin.

SATISFACTION : 92% de nos stagiaires sont satisfaits par notre offre de formation

NOTE : Repas tiré du sac

- contrat CESA
- contrat CAPE

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Modalités d'évaluation : questionnaire d'auto-évaluation remplis en fin de formation

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualicert, qualiopi

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
28/10/2022	Ferme Les Volontoux 26760 Drôme	- Rémy LEGER Gérant de la ferme SCOP CAE des Volontoux - Béatrice BADEL, "Les Fermes Partagées" - Remi DALANT-WELCOMME de l'URSCOP Aura.

THÈMES

Etre acteur sur son territoire	Autres	S'installer en AP
Approche globale	Comptabilité gestion	Foncier, juridique
Installation	S'associer / coopérer	

FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))